Envoyé en préfecture le 30/04/2024 Reçu en préfecture le 30/04/2024

Publié le

ID: 083-218300929-20240429-DEL51_2024-DE

Mairie de Pignans

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département du VAR

Arrondissement de BRIGNOLES

DEL .51 / 2024

Nombre de Membres

L'An deux mil vingt-quatre, le 29 avril,

<u>En exercice</u> : 25 <u>De Présents</u> : 16 <u>De votants</u> : 21

Le Conseil Municipal étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances après convocation légale, sous la présidence de M. BRUN Fernand, agissant en qualité de Maire.

Etaient présents: M. ADAM Stéphane; M. ARCUCCI Patrick; Mme AURIOL Anne; M. BENEDETTO Nicolas; M. BRUN Fernand; M. BUCAIONI Claude; M. CAMARA Célestin; Mme DUPONT Karine; M. FERRARI Fabien; M. HURET David; Mme NICODEMO Mélissia; M. ROSSI Patrick; Mme SCOTTO Fabienne; M. SEIGNOBOS Jean-Luc; Mme THIERRY Martine; Mme TROISI Valérie

Procurations:

Mme BOUCHER Julie donne pouvoir à Mme DUPONT Karine
M. FRELIER Laurent donne pouvoir à M. FERRARI Fabien
M. HERAUD Jean-François donne pouvoir à M. ROSSI Patrick
Mme MARTIN Pascale donne pouvoir à Mme NICODEMO
Mélissia

M. TASSY Jacques donne pouvoir à Mme THIERRY Martine

Etaient absents excusés :

M. AIGUESPARSES Cédric Mme GACNIK Marie-France Mme PRUNET Sophie Mme YZQUIERDO Laurence

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Locales à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil, M. FERRARI Fabien ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées

Envoyé en préfecture le 30/04/2024

Reçu en préfecture le 30/04/2024

Publié le

ID: 083-218300929-20240429-DEL51_2024-DE

APPROBATION DE L'ADHESION DE LA COMMUNE DU PRADET AU SIVAAD

Monsieur le Maire informe que la commune du PRADET a délibéré le 18 décembre 2023 pour adhérer Syndicat Intercommunal Varois d'Aide aux Achats Divers (SIVAAD).

Le SIVAAD en séance du 13 mars 2024 a accepté à l'unanimité cette adhésion en qualité de collectivité membre du Syndicat conformément à ses statuts.

Par courrier daté du 17 mars 2024, le SIVAAD demande de bien vouloir soumettre à l'approbation d'un prochain Conseil municipal cette adhésion.

LE CONSEIL MUNICIPAL

OUI l'exposé de Monsieur le Maire,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération n°23-DCM-DGS-087 en date du 18 décembre 2023 du Conseil municipal de la commune du PRADET, ayant pour objet l'adhésion de la commune au SIVAAD,

CONSIDERANT le courrier daté du 17 mars 2024 dans lequel le SIVAAD demande de bien vouloir se prononcer sur cette adhésion par délibération du Conseil municipal,

ET APRES en avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE

Article 1:

D'APPROUVER l'adhésion de la commune du PRADET au sein du SIVAAD.

Article 2:

D'APPROUVER la délibération prise par le Comité Syndical du SIVAAD en date du 13 mars 2024 pour acter ces adhésions.

Envoyé en préfecture le 30/04/2024 Reçu en préfecture le 30/04/2024

Publié le

ID: 083-218300929-20240429-DEL51_2024-DE

Article 3:

D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces pour mettre en œuvre cette décision.

FAIT ET DELIBERE les jours, mois et an que dessus AU REGISTRE sont les signatures POUR COPIE CONFORME

POUR: 21

CONTRE: 0

ABSTENTION: 0

BRUN Fernand Maire de PIGNANS

